

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de MELZ/SEINE	Délimitation du tronçon						
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)
Nationale 19	67	+ 260	69	+ 1 180	3	100	

41

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° *99DAIACV102*
en date du **19 MAI 1999**
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 : PLAN

SOURDUN

66

67

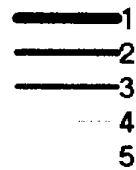
68

69

MELZ-SUR-SEINE

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

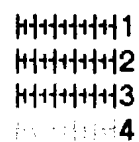
Voies routières



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACH02
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Lignes SNCF TGV RER



POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation

L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottaviani



Signé : Cyrille SCHOTT